**Commission** : Quatrième commission – Politiques spéciales

**Question** : Permettre l’autodétermination sereine et régulée des peuples

**Auteur :** Éthiopie

Au cours de l’histoire de l’humanité, il y a toujours eu des conflits entre les différents pays pour la conquête de nouveaux territoires. Si beaucoup de territoires ont été colonisés et sont toujours sous le contrôle d’un pays tels que la Guadeloupe ou les îles Vierges, d’autres se sont battus pour obtenir la souveraineté de leur peuple.

L’Éthiopie, qui dans le passé a été une ancienne colonie, a connu l’emprise de l’occupation militaire de l’Italie fasciste. Celle-ci a duré 5 ans, de 1936 à 1941. Aujourd’hui, étant actuellement une République Fédérale Indépendante, le pays a conscience de l’importance qu’a l’autodétermination pour les peuples.

Nous constatons que le colonialisme aurait quand bien même permis l’introduction de nouvelles technologies et l’implantation de nouvelles infrastructures dans les pays en voie de développement, a été cependant à l’origine de la disparition de certaines cultures et de la soumission de certains peuples.

Ainsi, nous estimons que les colonies telles que le Gibraltar, la Polynésie Française ou l’île de Guam ont le droit à l’autodétermination s’ils le souhaitent et ce que ce soit pour des raisons économiques, sociologiques, culturelles ou politiques, et que les autres pays ne peuvent pas imposer à tout prix leur idéologie et leur système sans respecter la volonté de ces peuples.

L’Éthiopie croit qu’en permettant l’indépendance, il est possible de résoudre les conflits internes qui existent dans certains pays. En outre, cela éviterait le surgissement de d’autres guerres, et rendrait possible la bonne conservation des relations internationales ainsi que la création des traités avec ces colonies qui commenceraient à prendre en charge leur propre économie.

Notre pays, considère qu’il faut respecter la volonté des peuples et ne pas leur imposer d’idéologies contraires à la leur. Nous appelons donc les pays à l’origine de la colonisation de ces territoires à faciliter leur indépendance afin de leur permettre une plus grande ouverture et un plus grand accès sur le monde, si bien évidemment ils le souhaitent.